Pour le droit à la communication
Fapt la cgt
URIF

Tour Onyx - 10 rue Vandrezanne
75013 PARIS
Tél : 01 53 62 81 60 - Fax : 01 53 62 81 78
EMail : urif.cgt.fapt@orange.fr

UFR

LES RETRAITÉS NE LÂCHENT RIEN DE LEURS REVENDICATIONS
LE 7 JUIN 2012,
ILS RETOURNENT INTERPELLER LES DIRECTIONS DE LA POSTE ET DE FRANCE TÉLÉCOM
EN ILE DE FRANCE
ILS IRONT AU SIÈGE DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM

Dans la poursuite des semaines d'action de décembre 2011 et mars 2012, ils sont plus que jamais déterminés à gagner l'ouverture de négociations nationales des directions de La Poste et France Télécom.

Augmentation des pensions : très loin du compte !

L'augmentation des pensions de base au 1er avril 2012 est de 2,1%; celle des retraites complémentaires de 2,3%. En mars l'augmentation des prix sur un an était de 2,3%.

Or les retraités le vérifient régulièrement: le panier des dépenses constitué par les produits alimentaires, le logement avec le gaz-l'énergie-l'eau, la santé, les transports et autres services augmentent plus rapidement que les prix.

Aucun rattrapage des pensions n'a été fait sous le quinquennat malgré les promesses de Sarkozy, pire l'indexation des pensions sur les prix(et non plus sur le salaire moyen) a conduit à une perte de 1%par an de pouvoir d'achat des retraites.

Il en résulte que près de 10% des personnes âgées de plus de 60 ans vivent sous le seuil de pauvreté (954€ par mois) et 5 millions de retraités ont entre 800 et 1100€ pour vivre.
64% des femmes ont une retraite inférieure à 900€, voire à 700€ pour 36% d'entre elles.

Dans notre profession combien d'agents, leurs conditions de travail devenues insupportables, partent en retraite malgré une décote qui pèse lourdement sur leur niveau de pension et se voient contraints de vivre avec 900, 1000 ou 1100€ par mois?

Avec combien vivent les Contractuels en retraite ?

Combien de collègues reprennent «un petit boulot» pour compléter leur retraite et «joindre les deux bouts»?

Les richesses toujours aussi importantes malgré la crise

Dans les entreprises de CAC 40, sur 86 Mds€ de bénéfices en 2011, 37 Mds€ sont allés aux actionnaires.

Les patrons de grands groupes se sont augmenté de 34% en 2010 pour atteindre 4,1 M€ soit 244 fois le SMIC!!

Dans cette explosion de profits, La Poste et France Télécom tiennent bien leur rang.

Le résultat net du groupe La Poste augmente de 23% pour atteindre les 661 M€. 136 M€ de dividendes versés aux actionnaires que sont l'Etat et la CDC.

3,8 Mds€ de bénéfices à France Télécom avec des dividendes versés aux actionnaires supérieurs aux bénéfices, 4,39 Mds€.

Les retraités veulent bénéficier des fruits de leur travail

Ils veulent bénéficier des richesses produites durant leur activité, du service public qu'ils ont contribué à créer et à développer.
Ils ne réclament pas l'aumône. Ils refusent toute culpabilisation. Ils ont acquis des droits avec leurs cotisations et leur travail.Ils vivent et ressentent tous les jours, dans leur santé et leurs conditions de vie, les conséquences de leurs mauvaises conditions de travail et de niveaux de salaires trop bas.

Gagner la participation des employeurs à la cotisation de la mutuelle

L'accord «complémentaire santé» signé à La Poste par toutes les organisations syndicales sauf la CGT ne satisfait pas les fonctionnaires et exclue les retraités. Les fonctionnaires en activité et les retraités de France Télécom restent en dehors de tout accord de groupe avec participation de l'employeur et supportent le prix fort de la cotisation.

Pour équilibrer les comptes de la sécurité sociale, le gouvernent prend dans la poche des salariés et retraités: déremboursements des médicaments, dépassements d'honoraires, taxe sur les mutuelles, franchises médicales....mais aussi casse de l'hôpital public.

Et les cotisations mutualistes pèsent de plus en plus lourd dans le budget familial.

Par contre les cadeaux aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations n'ont jamais atteint un niveau aussi haut.

L'enjeu est bien la part de richesses créées consacrée aux besoins de santé. Quelle part de cotisation revient-elle aux salariés et aux retraités pour se soigner, pour la prévoyance ?

Le 7 juin 2012 on remet çà dans tous les départements et en plus grand nombre pour :

- le minimum de retraite au niveau du SMIC à 1700€ mensuels bruts
- le retour à l'indexation dans le privé des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen
- le retour à l'indexation sur les traitements de la Fonction Publique pour les fonctionnaires et sur le point revalorisé. Le retour à la péréquation pour les retraités en cas de revalorisation catégorielle
- 300€ par mois pour tous au titre de rattrapage
- la pension de réversion à 75% de la retraite initiale sans plafond de ressources
- le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier
- le financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale c'est à dire la sécurité sociale
- la suppression de la taxe sur les mutuelles et complémentaires santé
- le rétablissement de la 1/2 part pour les veuves, veufs divorcés, séparés ayant élevé au moins un enfant
- la gratuité de la carte bleue et de l'abonnement téléphonique, ainsi quel'abonnement à internet et l'attribution d'un ordinateur
- attribution des avantages Poste Mobile aux retraités
- la contribution de France Télécoms à hauteur de 1% du chiffre d'affaires pour le CE et que les retraités bénéficient de droits sans restrictions
- une large participation de La Poste en matière de vacances, sport, loisirs, culture, restauration
- la prise en charge par La Poste et France Télécoms d'une part de la cotisation mutuelle pour les retraités.

LE 07 JUIN à 10h00
rassemblements et délégations :

1) Au siège de la Poste
44 BD de Vaugirard
75015 Paris
(Métro : Montparnasse)

PUIS

2) Au siège de France Telecom
Place d'Alleray
75015 Paris
(Métro : Vaugirard)